

Vecchia qui en rapporte près de 8000, & que S. M. Sardaignoise a déclaré d'avoir demeurer à perpétuité à la Maison Lambertini. Ces marques d'attention du Roi de Sardaigne ont été reçues avec gratitude par le Saint Pere, qui fit le 6. Janvier la cérémonie de revêtir en personne son petit-neveu de la Croix de *Sr. Maurice*.

Le Roi de Sardaigne paroît vouloir envoyer dix mille hommes de ses troupes au service de l'Impératrice-Reine.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & dans les PAYS-BAS depuis le mois dernier.

ANGLETERRE. Par un effet de l'étroite union qui subsiste entre l'Angleterre & la Prusse, tous les engagements que ces deux Couronnes ont contractés ensemble par le Traité du 16. Fevrier 1756, ont été renouvelés & confirmés, ainsi-que les Traités antérieurs de dépense & de garantie qu'elles avoient conclus précédemment. Les deux Puissances se sont engagées par le nouveau Traité, de n'omettre aucuns des moyens qui seront humainement possibles pour recouvrer les Etats dont on les a dépossédés en *Allemagne*, de diriger leurs opérations à cette fin, de ne se prêter à aucune ouverture ou proposition qui seroient opposées à cet objet, de ne point traiter séparément, de suivre en tout le plus parfait concert, & de s'employer chacune, autant qu'il dépendra d'elle, à fortifier cette Alliance par l'accession d'autres Cours. Les subsides, tels